

Conformément à l'article 52 n° 7 du règlement UE 2017 /745
du Conseil relatif aux dispositifs médicaux (daté du 05/04/2017),

les **SEGUFIX**[®]-Bandagen,
Das Humane System GmbH & Co. KG
(SRN : DE-MF-000027702),

déclare par la présente, de manière contraignante et sous
sa seule responsabilité, que les exigences essentielles de sécurité
et de performance définies à l'annexe I du présent règlement sont
satisfaites pour le médicament suivant :

N° d'art. 2205 / 2305 / 2405 / 2105 / 2005
SEGUFIX[®] Attache-chevilles

dans les tailles et versions proposées selon la classe de prix 2024
UDI-DI de base= PP01531220529 / Classe de risque = I


Utilisation :

- fixation de lâche à serré d'un ou des deux pieds sur le lit
- application pour mesures privatives de liberté

La procédure d'évaluation de la conformité conformément aux
annexes II et III du règlement UE 2017/745 a été
appliquée. Cette déclaration est valable de
ladate d'émission jusqu'au
24/05/2028.

Jesteburg, le 25/05/2026

Date de d'émission



R. W. de Sánchez
- direction -

Conformément à l'article 52 n° 7 du règlement UE 2017 /745
du Conseil relatif aux dispositifs médicaux (daté du 05/04/2017),

les **SEGUFIX**[®]-Bandagen,
Das Humane System GmbH & Co. KG
(SRN : DE-MF-000027702),

déclare par la présente, de manière contraignante et sous
sa seule responsabilité, que les exigences essentielles de sécurité
et de performance définies à l'annexe I du présent règlement sont
satisfaites pour le médicament suivant :

N° d'art. 2705 / 2805 / 2905
SEGUFIX[®] Attache-chevilles Velcro[®]

dans les tailles et versions proposées selon la classe de prix 2024
UDI-DI de base= PP01531270535 / Classe de risque = I

Utilisation :

- pour le positionnement de lâche à serré d'un ou des pieds sur le lit
 - pas de fixation, car Velcro[®].
- Attention : Ce modèle peut être considéré comme privatif de liberté
par la loi si le patient ne peut ouvrir la sangle seul.

La procédure d'évaluation de la conformité conformément aux
annexes II et III du règlement UE 2017/745 a été
appliquée. Cette déclaration est valable de
ladate d'émission jusqu'au
24/05/2028.

Jesteburg, le 25/05/2026

Date de d'émission



R. W. de Sánchez
- direction -